

Cote du document: EB 2021/LOT/P.8  
Date: 1<sup>er</sup> décembre 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

**Mémoire du Président**

**Proposition de financement additionnel  
en faveur de la**

**République de Sierra Leone  
pour le**

**Projet de développement des filières agricoles**

Projet: 2000001544

**Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

Responsables:

Questions techniques:

**Sana Jatta**

Directeur régional par intérim  
Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
téléphone: +39 06 5459 2333  
courriel: s.jatta@ifad.org

**Ann Turinayo**

Directrice de pays  
téléphone: +225 87152224  
courriel: a.turinayo@ifad.org

Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**

Cheffe  
Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iii</b>
<b>I. Contexte et description du projet</b>	<b>1</b>
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
<b>II. Justification du financement additionnel</b>	<b>2</b>
A. Raison d’être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	2
C. Composantes, résultats et activités	3
D. Avantages, coût et financement	4
<b>III. Gestion des risques</b>	<b>10</b>
A. Risques et mesures d’atténuation	10
B. Catégorie environnementale et sociale	10
C. Classement au regard des risques climatiques	11
<b>IV. Exécution</b>	<b>11</b>
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Cadre organisationnel	11
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	13
D. Modifications qu’il est proposé d’apporter à l’accord de financement du projet	14
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>14</b>
<b>VI. Recommandation</b>	<b>14</b>

## Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

---

### Équipe d’exécution du projet

---

Directeur régional par intérim:	Sana Jatta
Directrice de pays:	Ann Turinayo
Responsable technique:	Robert Delve
Responsable des finances	Radu Damianov
Spécialiste climat et environnement:	Amath Pathé Sené
Spécialiste de l’inclusion sociale et de la nutrition	Steven Jonckheere
Juriste:	Itziar Garcia Villanueva

---

## **Sigles et acronymes**

FIDA10                      Dixième reconstitution des ressources du FIDA

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/Bénéficiaire:</b>	République de Sierra Leone
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture et des forêts
<b>Coût total du projet:</b>	101,2 millions d'USD
<b>Montant du financement initial du FIDA:</b>	11,8 millions d'USD
<b>Conditions du financement initial du FIDA:</b>	50% sous forme de don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette 50% sous forme de prêt consenti à des conditions particulièrement concessionnelles, assorti d'un délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, et avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an
<b>Montant du financement additionnel du FIDA:</b>	12,3 millions d'USD
<b>Conditions du financement additionnel du FIDA:</b>	27% sous forme de don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette 73% sous forme de prêt consenti à des conditions particulièrement concessionnelles, assorti d'un délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, et avec une commission de service de 1,46% par an. Le principal du prêt devra être remboursé à hauteur de 4,5% du montant total du principal par an pour les années 11 à 30 et de 1% pour les années 31 à 40
<b>Montant du financement climatique apporté par le FIDA:</b>	2,5 millions d'USD
<b>Cofinanceurs:</b>	Fonds pour l'adaptation, Institut Tony Blair, Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international
<b>Montant du cofinancement:</b>	Fonds pour l'adaptation: 9,2 millions d'USD (don) Institut Tony Blair: 0,15 million d'USD (don)
<b>Déficit de financement:</b>	5 millions d'USD
<b>Contribution de l'Emprunteur/du Bénéficiaire:</b>	14,5 millions d'USD (droits et taxes)
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	2,7 millions d'USD
<b>Contribution du secteur privé:</b>	2,1 millions d'USD
<b>Cofinancement du Fonds de l'OPEP pour le développement international:</b>	15 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 52.

### I. Contexte et description du projet

#### A. Contexte

1. Le Projet de développement des filières agricoles a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2018 dans le cadre de la procédure de défaut d'opposition. À cette occasion, le projet a été approuvé avec un financement au titre de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) de 11,8 millions d'USD (5,9 millions d'USD sous forme de prêt et 5,9 millions d'USD sous forme de don). Un déficit de financement de 28,5 millions d'USD était prévu au stade de la conception, ce qui correspondait au montant de l'allocation prévue pour la République de Sierra Leone au titre de FIDA11.
2. En décembre 2018, le Conseil d'administration a confirmé officiellement que l'allocation en faveur de la Sierra Leone au titre de FIDA11 s'établirait à 40,8 millions d'USD, ce qui représente 12,3 millions d'USD de plus que le déficit de financement initialement prévu (28,5 millions d'USD).
3. En mars 2019, le Gouvernement sierra-léonais a demandé à ce que la totalité des 40,8 millions d'USD alloués au titre de FIDA11 soit consacrée au Projet de développement des filières agricoles. En septembre 2019, le Conseil d'administration a approuvé une proposition de financement additionnel d'un montant de 28,5 millions d'USD afin de couvrir le déficit de financement initial. En outre, le Conseil a donné son aval à l'accroissement de la portée et du coût global du projet, qui sera imputé sur le solde de l'allocation accordée à la Sierra Leone au titre du Système d'allocation fondé sur la performance pour FIDA11 (12,3 millions d'USD). Le cofinancement de 20 millions d'USD prévu du Fonds de l'OPEP pour le développement international a été pris en compte dans le financement du projet. Les tableaux de coûts, l'analyse économique et financière, le cadre logique et l'évaluation sociale, environnementale et climatique du projet ont été mis à jour en conséquence dans le Mémoire du Président, approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2019.
4. La proposition de financement additionnel (12,3 millions d'USD) que le Conseil d'administration est invité à approuver à l'appui du projet, porte donc sur le déficit de financement déterminé et approuvé par le Conseil en septembre 2019.

#### B. Description du projet initial

##### Buts et objectifs de développement du projet

5. Le projet a pour objectif global d'améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire, et de renforcer la résilience climatique des ménages agricoles ruraux de Sierra Leone. L'objectif du projet en matière de développement est d'accroître les revenus des petits exploitants agricoles en promouvant une vision entrepreneuriale de l'agriculture.
6. Les principaux effets directs escomptés du projet, répartis par composantes, sont les suivants:
7. **Composante 1: production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques.** L'effet direct escompté de cette composante est une production plus importante, tant en quantité qu'en valeur, et la mise en place de systèmes de production plus résilients face aux aléas climatiques.

8. **Composante 2: développement des marchés agricoles.** L'effet direct escompté de cette composante est l'amélioration de la performance et de l'organisation des filières sélectionnées, à l'appui d'un accroissement de la production et de la productivité de l'agriculture paysanne.
9. **Composante 3: coordination et gestion du projet.** L'effet direct escompté est une exécution efficace et efficiente du projet, ainsi qu'une meilleure transparence et une participation accrue à l'élaboration des politiques.

## II. Justification du financement additionnel

### A. Raison d'être

10. Les actions de développement économique et de réduction de la pauvreté rurale de la Sierra Leone restent axées sur le développement agricole. Le projet mettra à profit le potentiel largement inexploité d'augmentation de la production et de la productivité des cultures vivrières et des cultures de rente, de manière à offrir aux bénéficiaires plus de souplesse et de choix pour améliorer leurs moyens d'existence, leur résilience climatique et leur nutrition.
11. Ce financement additionnel permettra de garantir l'exécution des activités, conformément à la proposition approuvée par le Conseil d'administration en 2019, afin d'atteindre l'objectif du projet qui est d'améliorer les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la résilience climatique des ménages agricoles ruraux de Sierra Leone.
12. Le Gouvernement sierra-léonais a également demandé au Fonds de l'OPEP pour le développement international un financement de 20 millions d'USD, mais le Conseil du Fonds ne lui a accordé que 15 millions d'USD. Ces ressources sont destinées à la remise en état et à l'entretien des routes rurales, qui constituent une priorité du Plan de développement national à moyen terme 2019-2023 du Gouvernement et de son manifeste intitulé « Nouvelle voie ». Ces montants ont été intégrés au coût global du projet, lequel est détaillé dans le Mémorandum du Président approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en 2019.
13. Conformément aux engagements en matière de transversalisation pris au titre de FIDA11, le projet a été validé comme:
  - incluant des fonds pour l'action climatique;
  - porteur de transformations en matière de genre;
  - tenant compte des enjeux nutritionnels;
  - tenant compte des jeunes.

### B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

14. Le projet sera mis en œuvre dans les 16 districts de la Sierra Leone. Les taux de pauvreté des districts oscillent entre 50 et 62%, à l'exception du district urbain de la zone de l'Ouest, où l'on compte 20,7% de pauvres. Moyamba et Tonkolili présentent les taux de pauvreté les plus élevés du pays, avec 70,8% et 76,4% respectivement. La pauvreté généralisée dans le pays justifie la couverture géographique nationale du projet. Si le riz est produit dans tout le pays, la production de cacao, d'huile de palme, de légumes et de tubercules est localisée dans certains districts seulement; le type d'interventions effectuées dans le cadre du projet et leur intensité varieront donc d'un district à l'autre.
15. Le profil de la population cible demeure inchangé par rapport à la conception initiale approuvée: hommes, femmes et jeunes. Toutefois, avec l'injection d'un financement additionnel, la portée du projet s'est élargie et le nombre de bénéficiaires directs est passé de 204 000 personnes (34 000 ménages) dans le rapport de conception initial à 258 000 personnes (43 000 ménages).

## C. Composantes, résultats et activités

16. La conception du projet, ainsi que toutes les sources de financement envisagées, présenteront les caractéristiques suivantes:
17. **Composante 1: production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques.** L'effet direct escompté est une production plus importante, tant en quantité qu'en valeur, et des systèmes de production plus résilients face aux aléas climatiques. La composante 1 se subdivise en trois sous-composantes.
- i) **Sous-composante 1.1: appui à la production et à la productivité de la riziculture paysanne.** Dans le cadre du projet initial, 10 000 riziculteurs devaient bénéficier d'une assistance technique dans des fermes-écoles, ainsi que d'un soutien financier pour aménager les bas-fonds marécageux aux fins de l'obtention de deux à trois récoltes de riz par an et pour avoir un meilleur accès à des intrants de qualité et à des services d'agriculture mécanisée. Le financement additionnel permettra d'aider 625 autres riziculteurs. En outre, davantage d'agriculteurs auront accès à l'irrigation grâce à des forages et à des barrages en terre.
  - ii) **Sous-composante 1.2: appui à la production et à la productivité de l'arboriculture.** La conception initiale prévoyait de travailler en collaboration avec 13 000 agriculteurs (5 000 producteurs de cacao et 8 000 producteurs d'huile de palme) et de leur apporter une assistance technique et un appui pour planter des parcelles d'un hectare sur des terres en jachère ou des terres agricoles abandonnées. Les petits exploitants n'ont pas le droit d'effectuer des activités de déforestation pour établir des plantations. Aucune grande plantation ne bénéficiera d'un appui. Le financement additionnel bénéficiera à 2 000 autres arboriculteurs.
  - iii) **Sous-composante 1.3: soutien à la production de légumes et de tubercules par des petits exploitants.** Il s'agit d'une nouvelle sous-composante, qui doit être couverte par la proposition de financement additionnel du FIDA. Cette sous-composante permettra de faciliter l'accès aux semences de légumes améliorées, aux engrais et aux produits agrochimiques, de mettre en place des systèmes d'irrigation, de promouvoir la mécanisation pour la préparation des terres et pour les récoltes, et d'améliorer le stockage dans les exploitations et en dehors et les installations de transformation afin de réduire les pertes post-récolte.
18. **Composante 2: développement des marchés agricoles.** L'effet direct escompté est l'amélioration de la performance et de l'organisation des filières sélectionnées, à l'appui d'un accroissement de la production et de la productivité de la petite agriculture. La composante comprend deux sous-composantes:
- i) **Sous-composante 2.1: accès au marché.** Cette sous-composante vise à renforcer les compétences des centres d'entrepreneuriat agricole, des organisations paysannes et des fermes-écoles, et à faciliter l'organisation des filières et la négociation d'accords au moyen de la création de plateformes provinciales multipartites. Le financement additionnel n'engendrera que des modifications mineures de cette sous-composante, dans la mesure où le projet promeut l'apport de fonds de contrepartie du secteur privé afin de susciter l'adhésion de tous.
  - ii) **Sous-composante 2.2: infrastructures rurales résilientes face aux changements climatiques.** Cette sous-composante portait initialement sur la remise en état d'entrepôts pour améliorer le séchage des produits et accroître la capacité de stockage, l'approvisionnement en eau potable et l'aménagement de latrines, ainsi que sur l'amélioration des routes rurales et des pistes agricoles. Le financement additionnel et le cofinancement du Fonds

de l'OPEP pour le développement international permettront d'intensifier les travaux de réfection des routes rurales, qui couvriront 420 kilomètres au lieu des 100 kilomètres initialement prévus, d'augmenter le linéaire des pistes agricoles aménagées de 150 kilomètres à 350 kilomètres, et d'apporter des améliorations localisées à environ 150 kilomètres d'axe routier. En outre, la construction de bâtiments sera financée pour abriter le personnel de première ligne du Ministère de l'agriculture et des forêts dans les zones où les activités du projet sont les plus concentrées.

19. **Composante 3: coordination et gestion du projet.** L'objectif de cette composante est de favoriser l'efficacité et l'efficience de l'exécution du projet ainsi que le suivi-évaluation. Grâce au financement additionnel, des agents de première ligne seront recrutés, notamment des ingénieurs qui contribueront aux travaux routiers. Par ailleurs, sur la base de l'augmentation proposée du financement et dans le but de renforcer la capacité du Ministère de l'agriculture et des forêts à assurer la transformation de l'agriculture et à atteindre les objectifs du Plan de développement national à moyen terme 2019-2023, une unité d'exécution sera créée dans le cadre du projet avec l'appui de l'Institut Tony Blair.

## **D. Avantages, coût et financement**

### **Coût du projet**

20. Le montant total de l'investissement et des dépenses récurrentes additionnelles du projet, y compris les provisions pour aléas d'exécution et pour aléas financiers, est estimé à 101,2 millions d'USD. Le tableau 1 présente un résumé de la ventilation des financements initiaux et supplémentaires, tandis que le tableau 2 présente une ventilation des coûts par composante et sous-composante pour le financement additionnel, le cofinancement et le déficit de financement. La composante 1 (production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques) bénéficiera d'une enveloppe supplémentaire de 29,8 millions d'USD (43% des coûts additionnels), tandis que la composante 2 (développement des marchés agricoles) recevra 29,0 millions d'USD (42% des coûts additionnels); 10,4 millions d'USD (15% des coûts additionnels) seront alloués à la composante 3 (coordination et gestion du projet). Le tableau 3 ci-après présente les coûts supplémentaires du projet par catégorie de dépenses et par source de financement, tandis que le tableau 4 présente les coûts du projet par composante et par année.
21. La composante 1 du projet (Production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques), et en particulier les sous-composantes 1.1 et 1.2, est partiellement comptabilisée comme financement climatique. Le montant total alloué par le FIDA à ce projet au titre du financement de l'action climatique s'élève, à titre préliminaire, à 2,5 millions d'USD, ce qui représente 20,2% de l'investissement du FIDA.

Tableau 1  
**Résumé du financement initial et du financement additionnel**  
(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial</i>	<i>Premier financement additionnel du FIDA (prêt et don)<sup>a</sup></i>	<i>Deuxième financement additionnel du FIDA (prêt et don)<sup>b</sup></i>	<i>Cofinancements<sup>c</sup></i>	<i>Déficit de financement<sup>d</sup></i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	5 895	20 805	8 998			35 698
Don du FIDA	5 895	7 695	3 328			16 918
Sous-total FIDA	11 790	28 500	12 326			52 616
Fonds pour l'adaptation	9 156					9 156
Fonds de l'OPEP pour le développement international <sup>c</sup>				15 000		15 000
Institut Tony Blair				145		145
Bénéficiaires/Secteur privé	2 772			1 986		4 760
Emprunteur/Bénéficiaire:	8 084			6 416		14 500
Déficit de financement <sup>d</sup>					5 000	5 000
<b>Total</b>	<b>31 802</b>	<b>28 500</b>	<b>12 326</b>	<b>23 547</b>	<b>5 000</b>	<b>101 175</b>

<sup>a</sup> En septembre 2019, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé une proposition de financement additionnel d'un montant de 28,5 millions d'USD afin de couvrir le déficit de financement initial.

<sup>b</sup> Le deuxième financement additionnel du FIDA (prêt et don) de 12,36 millions d'USD composent le montant soumis pour approbation.

<sup>c</sup> L'enveloppe de 15 millions d'USD du Fonds de l'OPEP pour le développement international a été approuvée par le Conseil de ce dernier en décembre 2020.

<sup>d</sup> Le déficit de financement est inclus pour tenir compte de la tranche de 5 millions d'USD non approuvée par le Fonds de l'OPEP pour le développement international.

Tableau 2

**Financement additionnel du FIDA: coût du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement**

(en milliers d'USD)

Composante/ Sous-composante	Premier prêt additionnel du FIDA		Premier don additionnel du FIDA		Deuxième prêt additionnel du FIDA		Deuxième don additionnel du FIDA		Fonds de l'OPEP pour le développement international		Déficit de financement		Institut Tony Blair		Secteur privé, bénéficiaires			Gouvernement		Total		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Contribu- tions moné- taires	Contribu- tions en nature	%	Contribu- tions moné- taires	Contribu- tions en nature	%	Montant	%
<b>1. Production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques</b>																						
1.1. Appui à la production et à la productivité de la riziculture paysanne	6 637	45	2 455	17	3 252	20	1 047	8							125	169	2	1207		8	14 869	21,22
1.2. Appui à la production et à la productivité de l'arboriculture	6 619	51	2 448	19	2 250	17	905	7						88	92	1	557		4	12 959	18,8	
1.3. Soutien à la production de légumes et de tubercules par des petits exploitants		-		-	1 220	59	500	25									-	308		15	2 028	3
Sous-total	13 256	44	4 903	16	6 722	21	2 452	9	-	-	-	-	-	-	190	261	2	2 072	-	7	29 856	43
<b>2. Développement des marchés agricoles</b>																						
2.1. Accès au marché	1 112	41	411	15	-		-								298	673	37	168		6	2 686	4
2.2. Infrastructures rurales résilientes face aux changements climatiques	2 105	8	779	3	-		-		15 000	57	5 000	19			363	177	2	2 971		11	26 395	38
Sous-total	3 217	11	1 190	4	-		-		15 000	52	5 000	17		-	662	873	5	3 139		11	29 080	42
<b>3. Coordination et gestion du projet</b>																						
Coordination et gestion du projet	4 332	41	1 602	15	2 276	22	876	9				0	145	1				1 205		11	10 436	15
<b>Total</b>	<b>20 805</b>	<b>30</b>	<b>7 695</b>	<b>11</b>	<b>8 998</b>	<b>12</b>	<b>3 328</b>	<b>5</b>	<b>15 000</b>	<b>22</b>	<b>5 000</b>	<b>7</b>	<b>145</b>	<b>0,21</b>	<b>875</b>	<b>1 111</b>	<b>3</b>	<b>6 416</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>69 372</b>	<b>100</b>

9

Tableau 3  
**Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement**  
(en milliers d'USD)

Composante/ sous-composante	Premier prêt additionnel du FIDA		Premier don additionnel du FIDA		Deuxième prêt additionnel du FIDA		Deuxième don additionnel du FIDA		Fonds de l'OPEP pour le développement international		Déficit de financement		Institut Tony Blair		Secteur privé, bénéficiaires		Gouvernement		Total			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Contribu- tions moné- taires	Contribu- tions en nature	%	Contribu- tions moné- taires	Contribu- tions en nature	%	Montant	%
<b>I. Dépenses d'investissement</b>																						
A. Travaux de génie civil	2 105	8	779	3	1 287	4	448	2	12 798	51	4 000	16	-	-	380	216	2	3 130	13	25 142	35,9	
B. Biens, matériel et véhicules	-	-	-	-	1 247	58	455	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	363	17	2 065	3,1	
C. Assistance technique	2 851	27	1 055	10	967	9	414	4	2 202	21	1 000	9	145	1	282	658	9	1 009	10	10 582	15,2	
D. Dons et subventions	13 081	55	4 838	20	3 277	13	1 201	6	-	-	-	-	-	-	213	238	2	999	4	23 846	34,4	
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>18 037</b>	<b>29</b>	<b>6 671</b>	<b>11</b>	<b>6 778</b>	<b>10</b>	<b>2 517</b>	<b>4</b>	<b>15 000</b>	<b>24</b>	<b>5 000</b>	<b>8</b>	<b>145</b>	<b>0,24</b>	<b>875</b>	<b>1 111</b>	<b>3</b>	<b>5 501</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>61 634</b>	<b>88,7</b>
<b>II. Dépenses récurrentes</b>																						
A. Salaires, traitements et indemnités	1 940	38	718	14	1 746	34	608	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 012	7,4
B. Dépenses de fonctionnement	828	30	306	11	474	17	203	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	915	34	2 726	3,9	
<b>Total des dépenses récurrentes</b>	<b>2 768</b>	<b>35</b>	<b>1 024</b>	<b>13</b>	<b>2 220</b>	<b>28</b>	<b>811</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>915</b>	<b>12</b>	<b>7 738</b>	<b>11,3</b>	
<b>Total</b>	<b>20 805</b>	<b>30</b>	<b>7 695</b>	<b>11</b>	<b>8 998</b>	<b>12</b>	<b>3 328</b>	<b>5</b>	<b>15 000</b>	<b>22</b>	<b>5 000</b>	<b>7</b>	<b>145</b>	<b>0,21</b>	<b>875</b>	<b>1 111</b>	<b>3</b>	<b>6 416</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>69 372</b>	<b>100</b>

Tableau 4  
**Coût du projet par composante et par année**  
(en milliers d'USD)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Année 1 (2020)</i>		<i>Année 2 (2021)</i>		<i>Année 3 (2022)</i>		<i>Année 4 (2023)</i>		<i>Année 5 (2024)</i>		<i>Année 6 (2025)</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>										
<b>1. Production agricole résiliente et intelligente face aux changements climatiques</b>													
1.1. Appui à la production et à la productivité de la riziculture paysanne	667	2	8 606	30	9 764	34	5 699	20	3 047	11	705	3	28 488
1.2. Appui à la production et à la productivité de l'arboriculture	1 058	6	4 830	25	9 917	52	3 174	17	53	-	53	-	19 083
1.3. Soutien à la production de légumes et de tubercules par des petits exploitants	1 028	50	764	37	259	13	-	-	-	-	-	-	2 051
<b>Sous-total</b>	<b>2 752</b>	<b>6</b>	<b>14 240</b>	<b>29</b>	<b>19 940</b>	<b>40</b>	<b>8 873</b>	<b>18</b>	<b>3 100</b>	<b>5</b>	<b>758</b>	<b>2</b>	<b>49 623</b>
<b>2. Développement des marchés agricoles</b>													
2.1. Accès au marché	963	16	1 579	27	1 337	23	795	14	595	10	607	10	5 875
2.2. Infrastructures rurales résilientes face aux changements climatiques	2 727	9	8 178	28	7 978	27	7 093	24	1 785	6	1 651	6	29 413
<b>Sous-total</b>	<b>3 689</b>	<b>10</b>	<b>9 757</b>	<b>28</b>	<b>9 315</b>	<b>26</b>	<b>7 888</b>	<b>22</b>	<b>2 380</b>	<b>7</b>	<b>2 258</b>	<b>7</b>	<b>35 288</b>
<b>3. Coordination et gestion du projet</b>													
Coordination et gestion du projet	4 358	27	2 639	16	2 657	16	2 672	16	1 905	12	2 033	13	16 265
<b>Sous-total</b>	<b>4 358</b>	<b>27</b>	<b>2 639</b>	<b>16</b>	<b>2 657</b>	<b>16</b>	<b>2 672</b>	<b>16</b>	<b>1 905</b>	<b>12</b>	<b>2 033</b>	<b>13</b>	<b>16 265</b>
<b>Total</b>	<b>10 800</b>	<b>11</b>	<b>26 596</b>	<b>26</b>	<b>31 912</b>	<b>32</b>	<b>19 432</b>	<b>19</b>	<b>7 385</b>	<b>7</b>	<b>5 049</b>	<b>5</b>	<b>101 175</b>

∞

### **Stratégie et plan de financement/cofinancement du projet**

22. En décembre 2018, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé le financement du projet pour un montant de 11,8 millions d'USD, constitué d'un prêt et d'un don du FIDA d'un montant de 5,9 millions d'USD chacun. En septembre 2019, il a approuvé une proposition de financement additionnel d'un montant de 28,5 millions d'USD afin de couvrir le déficit de financement initial. Le financement initial du FIDA comprenait également une contribution de l'Emprunteur/Bénéficiaire de 8,1 millions d'USD et des contributions des bénéficiaires et du secteur privé d'environ 2,8 millions d'USD. En outre, un montant de 9,2 millions d'USD a été mobilisé auprès du Fonds pour l'adaptation.
23. Comme indiqué plus haut, le projet a été examiné, puis modifié pour que soient intégrés les 20 millions d'USD supplémentaires sollicités à titre de cofinancement auprès du Fonds de l'OPEP pour le développement international; le Conseil du Fonds a approuvé une enveloppe de 15 millions d'USD en décembre 2020.
24. La proposition de projet révisée, présentée au Conseil d'administration en septembre 2019, incluait le montant de 12,3 millions d'USD (8,6 millions d'USD sous forme de prêt du FIDA et 3,7 millions d'USD sous forme de don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette du FIDA) en vue de son approbation ultérieure au cours de FIDA11. Ainsi, un second financement additionnel de 12,3 millions d'USD est soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FIDA. Ce financement additionnel s'accompagne d'un cofinancement de l'Institut Tony Blair, pour un montant de 0,15 million d'USD, tandis que le Gouvernement sierra-léonais octroiera 6,4 millions d'USD à titre de fonds additionnels de contrepartie. Les bénéficiaires et le secteur privé fourniront une contribution de quelque deux millions d'USD chacun.

### **Décaissement**

25. Le financement du FIDA sera décaissé sur la base de demandes de retrait dûment certifiées, conformément aux procédures du FIDA en matière de décaissement. Trois procédures standard de décaissement peuvent être employées pour le retrait du financement: i) le retrait anticipé; ii) le paiement direct; iii) le remboursement.
26. Le compte désigné pour le financement du FIDA sera géré et réapprovisionné selon les modalités du compte d'avances temporaires. L'allocation autorisée sera spécifiée dans la Lettre à l'Emprunteur/au Bénéficiaire.
27. L'Emprunteur/Bénéficiaire ouvrira, dans le cadre du projet, des comptes distincts auprès d'une banque commerciale, libellés en dollars des États-Unis, pour chacune des sources de financement. Les fonds ne seront pas mélangés à d'autres. Les décaissements seront concentrés en début de période, les deux tiers environ des fonds étant décaissés à mi-parcours du projet.

### **Résumé des avantages et analyse économique**

28. L'analyse économique montre que le projet est susceptible de générer un taux de rentabilité économique de 32% sur une période de 20 ans, avec une valeur actuelle nette de 583 734 milliards de leones (approximativement 67,3 millions d'USD). Compte tenu des nombreux avantages non quantifiables, le taux de rentabilité économique réel sera probablement plus élevé.

### **Stratégie de sortie et durabilité**

29. Le renforcement des résultats acquis par les agriculteurs visés dans le cadre de projets antérieurs appuyés par le FIDA fait partie de la stratégie de retrait global du Projet de développement des filières agricoles. Des partenaires du secteur privé seront identifiés afin d'assurer des débouchés commerciaux pour toutes les filières. Dans les régions où aucun grand opérateur privé du secteur de la transformation ne s'est installé, on encouragera la création de petites presses à huile ou de rizeries, entre autres, à divers endroits stratégiques. Le projet permettra le renforcement des capacités des organisations paysannes qui pourront ainsi

planifier la production, acheter des intrants et vendre leurs produits de manière collective, dans le cadre de relations stables avec le secteur privé.

30. En coordination avec la phase II du Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire, le projet de développement des filières agricoles s'attachera à garantir que les organisations paysannes ont accès de manière durable à des services financiers ruraux afin de pouvoir s'approvisionner en intrants. En outre, les investissements productifs seront protégés contre les aléas climatiques grâce au financement apporté par le Fonds pour l'adaptation. Enfin, au moyen des actions de concertation sur les politiques, le projet garantira que le Gouvernement sierra-léonais continue à accorder la même attention aux populations rurales pauvres et se dote de capacités renforcées pour appuyer le groupe cible après la clôture du projet.

### **III. Gestion des risques**

#### **A. Risques et mesures d'atténuation**

31. Dans la mesure où les problèmes de gouvernance sont susceptibles de compromettre l'impact attendu sur les populations et d'accroître les coûts du projet, le risque est jugé élevé. La capture par les élites des produits, notamment les actifs physiques, destinés à des groupes cibles bien définis, constitue un autre problème associé à la mauvaise gouvernance. Pour atténuer les risques liés à la gouvernance, on complétera les initiatives menées par les pouvoirs publics de la manière suivante: i) accroissement de la transparence et publicité plus importante concernant la répartition des produits; ii) séances de formation, à l'intention des personnes chargées de l'exécution à tous les niveaux, sur les processus de gestion financière, de passation des marchés, de suivi-évaluation et d'établissement des rapports; iii) mise en œuvre d'une stratégie de ciblage précise; iv) amélioration permanente du mécanisme de réponse aux doléances mis à la disposition des bénéficiaires. Le cadre de bonne gouvernance élaboré pour le Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne (financé au titre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire) sera appliqué lors de l'exécution du projet.
32. Les risques liés aux capacités d'exécution institutionnelles et à la durabilité sont jugés modérés. Le manque de coordination des activités du projet constitue un risque, notamment au sein des opérateurs non gouvernementaux et des entreprises agricoles privées, et dans les relations qu'ils entretiennent. Les parties prenantes privées signalent en permanence que les institutions qui fournissent des services d'appui essentiels aux investisseurs du secteur privé sont faibles et que la coordination entre elles est fragmentée. Le projet atténuera ce risque en veillant à ce que l'unité chargée de l'exécution dispose de mécanismes précis pour assurer une coordination efficace pendant l'exécution.

#### **B. Catégorie environnementale et sociale**

33. Dans l'ensemble, le Projet de développement des filières agricoles ne devrait pas avoir d'incidences sociales ou environnementales néfastes. Cependant, dans la mesure où plusieurs petites activités agricoles commerciales peuvent avoir collectivement des incidences imprévues, il est fondamental de concevoir avec soin un système de surveillance efficace. L'emploi accru d'engrais et de pesticides, susceptible de résulter de la distribution plus large de ces produits, et ses conséquences négatives sur la biodiversité et la santé publique constituent les principales préoccupations soulevées. Les mesures d'atténuation suivantes sont considérées comme suffisantes: organisation de séance de formation sur l'utilisation correcte et l'élimination de ces produits; adoption des principes du Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; conception d'un système de surveillance environnementale en partenariat avec l'Agence de

protection de l'environnement de la Sierra Leone. Compte tenu des informations ci-dessus, le projet a été classé dans la catégorie B selon les normes de classement du FIDA.

34. La promotion de la production d'huile de palme est considérée comme présentant peu de risques, puisque seules des plantations paysannes d'une surface maximale d'un hectare seront établies dans le cadre du projet. Les grandes plantations ne recevront aucun appui. En outre, les nouvelles plantations paysannes seront établies uniquement sur des terres en jachère ou des terres agricoles abandonnées et aucune action de déforestation ne sera autorisée. De plus, le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) est endémique en Afrique de l'Ouest et constitue donc un élément naturel de la végétation en Sierra Leone. L'huile de palme produite sera essentiellement utilisée pour cuisiner et être vendue sur le marché national.

### **C. Classement au regard des risques climatiques**

35. Le Projet de développement des filières agricoles est classé comme étant un projet à haut risque pour le climat. Il offre l'occasion de transformer le secteur agricole de la Sierra Leone et de mettre en place un système de production durable et climato-compatible qui augmente la productivité et améliore la résilience et la capacité d'adaptation des petits exploitants agricoles des zones rurales. Le renforcement des capacités du bureau météorologique permettra de diffuser des informations sur les conditions climatiques aux petits exploitants agricoles ruraux, et donc d'améliorer la résilience de l'agriculture. Cependant, les changements climatiques à venir représentent le risque climatique le plus important: selon les estimations, au cours des 30 prochaines années, les conditions climatiques en Sierra Leone pourraient devenir de plus en plus défavorables à la culture du cacao. Les températures maximales devraient augmenter. Si la quantité globale des précipitations ne devrait pas changer de manière significative, leur variabilité annuelle pourrait augmenter le risque de sécheresse pendant la saison sèche, et le risque de tempêtes et d'inondations pendant la saison des pluies. L'augmentation du risque de ruissellement de surface entraîne une hausse des risques de crue, de glissements de terrain et de dommages à l'infrastructure routière.

## **IV. Exécution**

### **A. Respect des politiques du FIDA**

36. Le projet est en adéquation avec les priorités et les politiques définies pour FIDA11, car: i) il prend en compte le genre, la jeunesse, la nutrition et les changements climatiques et, ce faisant, il concourt au programme de transversalisation de FIDA11; ii) il mobilise des cofinancements du Fonds pour l'adaptation et du Fonds de l'OPEP pour le développement international (sous réserve d'approbation) et appuie ainsi la réalisation des objectifs institutionnels en matière de cofinancement; iii) il a un profil de décaissement relativement concentré en début d'exécution, du fait des investissements considérables réalisés dans le matériel et dans les systèmes d'irrigation ainsi que dans la remise en état et l'entretien des routes les premières années, et contribue ainsi à l'augmentation du taux de décaissement institutionnel; iv) il couvre deux cycles du Système d'allocation fondé sur la performance, de sorte qu'il est harmonisé avec le souci d'agir encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée.

### **B. Cadre organisationnel**

#### **Gestion et coordination du projet**

37. Une unité chargée de l'exécution du projet a été créée au sein de l'unité nationale de coordination du programme du FIDA, au sein du Ministère de l'agriculture et des forêts, afin d'exécuter le projet en partenariat avec la branche du ministère qui s'occupe des districts, des partenaires du secteur privé, des organisations paysannes et des coopératives. Cette unité est chargée de la planification du projet, de la gestion financière, de la passation des marchés, du suivi-évaluation;

de la communication et de la gestion des connaissances; de la supervision des activités du projet menées au niveau des districts; des liaisons avec les pouvoirs publics, le secteur privé et les institutions de développement, ainsi que de l'intégration des données issues de l'expérience dont bénéficie le projet dans la concertation sur les politiques. Les capacités de l'unité nationale de coordination du programme seront complétées grâce à une assistance technique, au recrutement des membres de l'unité de gestion de projet sur des contrats axés sur la performance et à un plan pluriannuel de mise en œuvre destiné à garantir l'exécution efficace des activités.

38. En plus de cette unité, une unité d'exécution a été créée au sein du Ministère de l'agriculture et des forêts, en collaboration avec l'Institut Tony Blair, afin de doter le Gouvernement sierra-léonais de moyens renforcés pour promouvoir la transformation de l'agriculture et concrétiser son Plan de développement national à moyen terme 2019-2023. Aucune modification de ce cadre n'est prévue au titre du financement additionnel.

### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

39. **Gestion financière.** Le risque inhérent est considéré comme élevé. Par conséquent, le projet adopte, pour l'essentiel, les mêmes dispositions de gestion financière que celles définies pour les projets du FIDA en cours d'exécution, et est adossé à une unité distincte d'exécution de projet chargée de l'exécution et de la gestion financière. Ces dispositions sont les suivantes: i) recrutement d'un contrôleur financier qualifié et d'un comptable; ii) enregistrement de toutes les transactions du projet au moyen d'un logiciel de comptabilité sur mesure, conformément aux principes de la comptabilité de caisse des Normes comptables internationales pour le secteur public; iii) ouverture d'un compte désigné libellé en dollar des États-Unis destiné à recevoir le financement du FIDA dans une banque commerciale pour éviter tout mélange des fonds du FIDA; iv) décaissement du financement du FIDA conformément aux procédures du Fonds en la matière; v) élaboration par l'unité d'exécution du projet de rapports financiers trimestriels, conformément aux modèles convenus avec le FIDA.
40. En outre, les états financiers consolidés font l'objet d'une vérification annuelle par le service de l'audit de la Sierra Leone, du Bureau du vérificateur général, conformément aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et aux exigences du FIDA en la matière. Le rapport d'audit, accompagné de la lettre de recommandations, est soumis au FIDA dans les six mois suivant la fin de chaque exercice. Ce financement additionnel sera régi selon le même principe et les mêmes procédures que ceux du financement initial, tels que décrits ci-dessus.
41. Au premier semestre 2021, après la deuxième mission de supervision, des carences importantes ont été mises en évidence en qui concerne la gestion financière et la comptabilité; ces dernières ont été présentées dans le rapport d'audit de l'exercice 2020. De plus, deux missions d'appui à l'exécution ont eu lieu au cours de la même période et ont toutes deux révélé la faiblesse des capacités de l'équipe de gestion financière. Attendant avec intérêt l'approbation de ce financement additionnel, l'équipe de pays a accepté de mettre en œuvre un plan d'urgence pour atténuer le risque relatif au projet (par exemple, un directeur ou une directrice des finances est en cours de recrutement). En particulier, une troisième mission d'appui à l'exécution, de plus longue durée, a été déployée sur le terrain au troisième trimestre 2021 pour stimuler le renforcement des capacités de gestion financière et de planification et éviter que les flux financiers et l'information financière relative au projet soient perturbés. L'équipe de projet a fait appel à un consultant spécialisé dans l'assistance technique internationale pour l'aider pendant la phase de recrutement du directeur ou de la directrice des finances et épauler la nouvelle recrue au cours des premiers mois après son entrée en fonction. De plus, le FIDA appuiera la mise en place d'une feuille de route (ou plan d'action) propre

au projet et la tenue de réunions trimestrielles de gestion financière avec l'équipe de projet pour assurer le suivi des grands jalons. Ces mesures permettront d'atténuer les risques liés à la gestion financière et de remédier de façon plus régulière au manque de capacités au sein des activités inhérentes au projet.

42. Le FIDA applique une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques frauduleuses et des actes de corruption, de collusion ou de coercition commis dans le cadre de projets financés par ses prêts ou ses dons. La politique de lutte contre la corruption du FIDA et les procédures de protection des lanceurs d'alerte ont été intégrées dans le manuel d'exécution du projet.
43. **Passation des marchés.** Une évaluation de la passation des marchés a été conduite dans le cadre de la mission de conception. Le cadre juridique et réglementaire régissant les passations de marchés publics en Sierra Leone sera appliqué à toutes les passations de marchés effectuées pour le projet, à l'exception des appels d'offres internationaux, qui se conformeront aux dispositions établies dans les directives et le dispositif de la Banque mondiale. En outre, le plan de passation de marchés qui sera utilisé pour les besoins du projet reposera sur la version présentée dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA.
44. **Gouvernance.** Le Projet de développement des filières agricoles est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'agriculture et des forêts. Le comité national de pilotage assure la supervision de l'exécution du projet, en détermine les orientations et joue un rôle consultatif et, plus particulièrement, approuve le plan de travail et budget annuel du projet, ainsi que ses rapports d'activité périodiques. Aucune nouvelle activité n'est prévue au titre du financement additionnel.

### **C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique**

45. **Planification et suivi-évaluation.** L'équipe d projet établira un plan de travail et budget annuel qui sera approuvé par le Comité national de pilotage et présenté ultérieurement au FIDA pour avis de non-objection. Le plan de travail et budget annuel servira de base à toutes les activités menées dans le cadre du projet. Il sera élaboré en consultation avec les bénéficiaires et les autres parties prenantes et prendra en compte les progrès enregistrés dans le cadre du projet.
46. Le cadre logique constituera le principal document utilisé pour appuyer la mise en œuvre axée sur les résultats et sur la réalisation des objectifs. Le système de suivi-évaluation du projet s'établira sur le système mis au point dans le cadre du Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne (financé au titre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire), notamment son manuel. Le système de suivi-évaluation sera harmonisé avec les exigences du Gouvernement sierra-léonais, ainsi qu'avec le Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA et il permettra de générer des données ventilées par sexe et par âge sur les produits, les effets directs et les impacts du projet.
47. La gestion des connaissances et l'apprentissage sont essentiels pour la réalisation des objectifs du projet et sous-tendent la gestion axée sur les résultats. Les informations relatives aux meilleures pratiques et aux concepts ayant fait leurs preuves seront mises en circulation dans les systèmes de gestion des connaissances, tant au Ministère de l'agriculture et des forêts qu'au niveau régional. Les enseignements tirés de l'expérience seront également pris en compte dans le processus permanent d'amélioration en cours des manuels, concepts et stratégies, et diffusés auprès des divers groupes cibles par des moyens de communication adaptés. Aucun changement à cet égard n'est prévu au titre du financement additionnel.

## **D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement du projet**

48. L'accord de financement du projet sera modifié pour inclure le financement additionnel du FIDA d'un montant de 12,3 millions d'USD.

## **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

49. L'accord de financement modifié entre la République de Sierra Leone et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'Emprunteur/au Bénéficiaire. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
50. La République de Sierra Leone est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
51. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## **VI. Recommandation**

52. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Sierra Leone un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de trois millions trois cent trente mille dollars des États-Unis (3 330 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Sierra Leone un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de neuf millions de dollars des États-Unis (9 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

## Updated logical framework incorporating additional financing

Narrative Summary	Key Performance Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name [CORE INDICATOR (CI)]	Baseline (Y0)	Mid-term (Y3)	End Target (Y6)	Source	Frequency	Responsibility	
<b>Outreach</b>	Number of households receiving services promoted or supported by the project(CI:1) [1] <sup>Lead</sup>	0	33,000	43,000	Project M&E system	bi-annual, annual	IFADPIU	Commitment of all stakeholders to participate in poverty reduction efforts
<b>Goal:</b>								
Improved livelihoods, food security and climate change resilience of rural farming households in Sierra Leone	Targeted households that experience a reduction in length of hungry season from 4 to 2 months <sup>Lead</sup> [2]	0	13,200 (40% of total outreach)	25,800 (60% of total outreach)	Baseline, Completion Survey or secondary data	PY1, PY6	IFADPIU, survey providers	N/A
	Proportion of target population below the minimum level of dietary energy consumption by gender and vulnerable groups [3]	TBD	TBD	TBD	Baseline, Completion Survey. Secondary data: CFSVA	PY1, PY6	IFADPIU, survey providers	
	Households reporting increased assets (asset ownership index) <sup>Lead</sup> [4]	N/A	8,250 (25% of total outreach)	21,500 (50% of total outreach)	Baseline, Completion Survey	PY1, PY6	IFADPIU, survey providers	
<b>Project Development Objective:</b>								
Increased incomes for smallholder farmers through the promotion of agriculture as a business	Number of rural producers reporting an increase in sales (CI:2.2.5)* <sup>Y,S</sup> [5]	0	10,650 of which 4,260 youth and 4,260 women	22,500 of which 9,000 youth and 9,000 women	Mid-term Review, Completion Survey	PY1, PY3, PY6	IFADPIU, survey providers	Government policies are stable and global demand for oil palm and cocoa do not decrease
	Number of rural producers reporting an increase in income <sup>Y,S</sup> [6]	0	10,650 of which 4,260 youth and 4,260 women	22,500 of which 9,000 youth and 9,000 women	Mid-term Review, Completion Survey	PY1, PY3, PY6	IFADPIU, survey providers	

Narrative Summary	Key Performance Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline(Y0)	Mid-term(Y3)	End Target (Y6)	Source	Frequency	Responsibility	
<b>Component 1: Climate Resilient and Smart Agricultural Production</b>								
<b>Outcome1:</b> Volume and value of produce increased	Number of persons reporting an increase in production (CI:1.2.4)* <sup>Y,S</sup> [7]	0	13,000 of which 5,200 youth; 5,200 women	22,500 of which 9,000 youth; 9,000 women	Baseline, MTR, Completion Survey	PY3, PY6	IFADPIU, survey providers	Land tenure system in project districts does not pose any limitations to project activities  Communities are involved and responsive to interventions made
	Number of persons reporting adoption of new/ improved inputs technologies or practices (CI:1.2.2)* <sup>Y,S</sup> [8]	0	13,000 of which 5,200 youth; 5,200 women	22,500 of which 9,000 youth; 9,000 women	Baseline, MTR, Completion Survey	PY3, PY6	IFADPIU, survey providers	
	Number of persons reporting adoption of environmentally sustainable and climate-resilient technologies and practices (CI:1.2.2)* <sup>Y,S</sup> [9]	0	6,700 of which 2,700 youth; 2,700 women	22,500 of which 9,000 youth; 9,000 women	PMU progress Baseline, MTR, Completion Survey	PY3, PY6	IFADPIU, survey providers	
Outputs	Number of agribusiness centres with improved capacity for service provision (CI: 2.1.6)* [10]	0	107	113	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFADPIU	
	Number of persons trained in production practice and/or technologies (CI:1.1.4)* <sup>Y,S, Lead</sup> [11]	0	24,000 of which 9,600 youth and 9,600 women	26,625 of which 10,650 youth and 10,650 women	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFADPIU	
	Number of rural producer organizations supported (CI: 2.1.3)* <sup>Lead</sup> [12]	0	890	937 (FOs – both new and legacy)	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFADPIU	
	Number of supported rural producers that are part of a rural producer's organization (CI: 2.1.4)* <sup>Y,S</sup> [13]	0	24,000 of which 9,600 youth and 9,600 women	26,625 of which 10,650 youth and 10,650 women	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFADPIU	
	Number of hectares of land brought under climate-resilient management (CI:3.1.4)* [14]	0	13,950	15,500	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFADPIU	
	Number of farmers inter-cropping food crops <sup>Y,S</sup> [15]		20,400 of which 8,160 youth; 8,160 women	22,500 of which 9,000 youth and 9,000 women				

**Component 2: Agricultural Market Development**

<b>Outcome2:</b> Value chain organization and performance improved	Number of rural producer's organizations engaged in formal partnerships/agreements with public or private entities (CI: 2.2.3)* <sup>Lead</sup> [16]	0	281 (30%)	843 (90%)	Baseline, MTR, Completion Survey	PY3, PY6	IFADPIU, survey providers	Stakeholders incl. agribusinesses maintain interest in integrating smallholders in value chains.  Commodity prices for oil palm and cocoa stay attractive.
	Jobs created through road construction and rehabilitation (temporary employment) <sup>Y.S</sup> [17]	0	1,940 (1455 youth)	3,880 (2,910 youth)	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFADPIU	
Outputs	Number of functioning multi-stakeholder platforms supported (Policy 2)* [18]	0	12	12	Project M&E system	Quarterly, Biannual, Annually	IFADPIU	
	Number of kilometres of roads constructed, rehabilitated or upgraded (CI:2.1.5)* [19]	0	450	920	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFADPIU	
	Number of families with improved access to potable water and sanitation [20]**	0	5,000	10,000	Project M&E system	Quarterly, Bi-annual, Annually	IFADPIU	

## Updated summary of the economic and financial analysis

**Table A: Models' financial cash flow**

Six financial models were developed: (i) IVS Rice (1ha) with vegetables side rotational cropping (0.15ha);(ii) IVS Rice/double cropping (1ha) with vegetables side rotational cropping; (iii) Cocoa gradual replanting (1ha) with vegetables side rotational cropping (0.15 ha), cassava (0.25 ha) and plantain (0.25ha); (iv) Cocoa new planting (1ha) with vegetables side rotational cropping (0.15 ha), cassava (0.25 ha) and plantain (0.25ha),(v) Oil palm new plantation (1 ha), and (vi) vegetables (5 ha) of potato (3 ha), bulb onion (1 ha) and black pepper (1 ha). The analysis compares a "without project" and "with project" situation for indicative one hectare of land. "Without project" scenario has been calculated based on the prevailing traditional average production, where applicable.

Project profitability for IRR crops/trees is between 27 per cent and 67 per cent where noted the highest IRR is for IVS Rice/double cropping. The highest IRR is for IVS rice double cropping scheme, estimated at value of 67 per cent.

Table A above provides financial profitability indicators for crop/tree type and production, net present value/hectare, B/C ratio and return on family labour. The highest profitability for crop/tree is for IVS rice/double cropping with NPV of 26,8 million SLL/ha. The vegetable is the second highest profitable crop with NPV of 22,1 million SLL/ha. The oil palm new plantation is the third highest profitable tree, with NPV of 17,9 million SLL/ha. According to B/C ratio, vegetables stand out as the most profitable crop assuming a project period of 20 years. The internal rate of return is highest for IVS rice/double cropping (67 per cent), following by cocoa gradual plantation (48 per cent) and at value of 42 percent for new oil palm plantations and new cocoa plantations. As expected, return on family labour is the highest for new cocoa plantations (~6,6 million SLL/ha) due to the high international demand for cocoa.

FINANCIAL ANALYSIS		PRODUCTION					Infrastructure (SLL)
		IVS Rice (1 ha) ( SLL)		Tree crop model `net incremental benefits (1 ha)(SLL)			Vegetables (5 ha) (SLL)
		IVS Rice (Nerica)*	IVSRice/double cropping scheme*	Cocoa Gradual Replanting **	Cocoa New Planting**	Oil Palm New Plantation***	Vegetables (5 ha) (SLL), Irish potato, onion, black pepper)
<b>PY1</b>	-23.975.255	-19.308.380	-2.832.883	-9.423.554	-7.850.342	10.502	6.167.573
<b>PY2</b>	6.082.745	11.297.120	-2.655.100	-2.596.877	-1.442.361	101.986	-39.011.029
<b>PY3</b>	7.542.745	13.852.120	-1.389.213	1.536.363	4.662.639	101.991	-31.384.381
<b>PY4</b>	7.542.745	13.852.120	2.511.260	4.358.917	4.083.657	101.996	-1.041.467
<b>PY5</b>	7.542.745	13.852.120	5.079.692	6.588.360	5.193.657	102.000	47.362.617
<b>PY6</b>	8.272.745	15.129.620	6.754.484	10.474.180	6.303.657	101.043	47.362.617
<b>PY7</b>	8.272.745	15.129.620	7.977.536	13.155.361	10.743.657	102.007	47.362.617
<b>PY8</b>	8.272.745	15.129.620	8.748.849	13.080.072	11.298.657	102.010	47.362.617
<b>PY9..</b>	8.272.745	15.129.620	9.200.589	13.155.361	15.183.657	102.013	47.362.617
<b>PY20/P Y10*</b>	8.302.745	15.182.120	9.200.589	13.531.811	15.183.657	102.015	47.362.617
<b>NPV (SLL)</b>	3.553.806	26.807.828	11.694.085	16.211.847	17.852.817	110.932.913	54.236.166
<b>NPV (USD)</b>	456	3.437	1.499	2.078	2.289	14.222	6.953.355
<b>FIRR (@22%)</b>	27%	67%	48%	42%	49%	30%	39%
<b>B/C</b>	1,2	1,7	1,3	2,0	1,9	2,5	1,6

\*plus side rotational cropping of vegetables 0,15 ha; + for Rice is final PY 10 and other culture is PY20,

\*\* plus side rotational cropping of vegetables 0,15ha , plantain 0,30 ha and cassava 0,30 ha,

\*\*\* plus upland rice/1 ha

**Table B: Programme/project costs and Logframe targets**

Table B provides overall project costs by components and beneficiaries. The total project costs have been estimated at US\$ 101.2 million over a six-year project implementation period. The cost per beneficiary has been estimated at US\$392 and cost per household has been estimated at US\$2,355. Adoption rate of the project is 85 per cent and it is estimated that up to 43,000 households will be impacted by the project implementation (equivalent to 260,000 beneficiaries). The following table summarizes the expected outcomes of the project interventions and indicators linked to Logframe targets.

PROJECT COSTS AND INDICATORS FOR LOGFRAME					
TOTAL PROJECT COSTS (in million USD)		101,2			
Beneficiaries	257.910	People	42.985	Households	
Cost per beneficiary	392	USD x person	2.355	USD x HH	Adoption rates 85%
Components and Cost (EUR million)		Outcomes and Indicators			
<u>Comp 1. Climate Resilient and Smart Agricultural Production</u>	49,7	Up to 43 000 HH or 258 000 beneficiaries receiving services promoted or supported by project (40% women; 40% youth)		up to 26 000 rural producers that are part of rural producer's organization	7 360 youth jobs created through road construction and rehabilitation
<u>Comp.2.Agricultural Market Development</u>	35,3	181 ABCs with improved capacity for service provision and 977 FOs supported		up to 26 000 HH having access to production input or technological packages	support to 12 multi-stakeholders platforms
<u>C.3. Project Coordination and Management Unit</u>				up to 26 000 HH trained in production practice and/or technologies	
<u>Total</u>	101,2	10 000 HH with improved access to potable water and sanitation		15 700 ha of land brought under climate-resilient management	920 km of kilometres of road constructed, rehabilitated or upgraded

**Table C: Main assumptions and shadow prices**

Table C provides data on the expected yield (t/ha) for rice (3t/ha), rice double cropping (5t/ha), cocoa (1t/ha), oil palm(16t/ha), Irish potato (15t/ha) and onion and chilli pepper (20t/ha). It summarizes some of the main input prices included in the models. To establish input and output prices, 2018 constant prices were used based on information collected from farmers, entrepreneurs, business proposals submitted/funded for/by on-going IFAD projects and the National Bureau of Statistics of Sierra Leone. Price estimates for tradable commodities were based on the World Bank's Global Commodity Price Projections. All local costs were converted into their approximate economic values using a Standard Conversion Factor (SCF) of 1.11. The economic analyses include the investment and incremental recurrent costs of the project components. The project's financial costs have been converted to economic values by removing price contingencies, taxes and duties. To avoid double counting, the final aggregation considered only those costs that were not included in the financial models. Economic pricing was undertaken using the following assumptions: (a) the opportunity cost of labour is between SLL 19.060 /day and 23.825 /day (depending on work type), or equivalent to 95 per cent of the financial cost of labour, which is justified given rural unemployment; (b) the shadow exchange rate (SER) has been calculated at 1 USD = 8 672 SLL, (c) the standard conversion factor for the exchange rate has been calculated at 1.11, and(d) the conversion factors for outputs and inputs have been calculated starting from FOB and CIF prices when data were available; when data were not available, CFs were calculated starting from the financial price, deducting any duty or tax and multiplying it by the SCF. Overall, all CF vary between 0.94 (for imported inputs) and 1.113 (for exported inputs).

MAIN ASSUMPTIONS & SHADOW PRICES					
FINANCIAL	Output (kg)	End Yield t/ha	Price (SLL)	Input prices	Price (SLL)
	Rice (double crop.)	5	4,000	Rice improvedseeds	2,800
	Rice	3	12,500	Fertilizer	7,000
	Cocoa, 1 grade	1	1,110	Rural wage-family \p.d.	20,000
	Oil Palm	16	11,700	Rural wage-hired \p.d.	25,000
	Irish Potato	15	11,700	Feeder Road/km	15,600,000
	Onion	20	15,600	Farm track/km	78,000,000
	Chilli Pepper	20	15,600	IVS Rice development/ha	29,328,000
				Cocoa Investment Package/ha	7,329,543
				Oil Palm Investment Package/ha	8,984,324
ECONOMIC	Official Exchange rate (OER)	7.800	Discount rate (opportunity cost of capital)	22%	
	Shadow Exchange rate (SER)	8.672	Social Discount rate	16,5%	
	Standard Conversion Factor	1,11	Output conversion factor	1,13	
	Labour Conversion factor	0,95	Input Conversion factor	0,94	

**Table D: Beneficiaries adoption rates and phasing**

Table D shows the phasing and adoption rate across years and type of activities for producers/farmers assuming that 85 per cent of new beneficiaries will adopt the measures and the adoption rate for legacy farmers will be 100 per cent.

	PY1	PY2	PY3	PY4	PY5	PY6	Total	Adoption rates
<b>IVS Rice</b>	984	1.313	1.313	766	0	0	4.375	
<i>Adjusted (adoption rate)</i>	837	1.116	1.116	651	0	0	3.719	85%
<b>IVS rice/double cropping</b>	281	375	375	219	0	0	1.250	
<i>Adjusted (adoption rate)</i>	239	319	319	186	0	0	1.063	85%
<b>Cocoa Gradual Replanting</b>	900	1.575	525	0	0	0	3.000	
<i>Adjusted (adoption rate)</i>	765	1.339	446	0	0	0	2.550	85%
<b>Cocoa New Planting</b>	900	1.575	525	0	0	0	3.000	
<i>Adjusted (adoption rate)</i>	765	1.339	446	0	0	0	2.550	85%
<b>Oil Palm New Plantation</b>	1.212	2.576	1.212	0	0	0	5.000	
<i>Adjusted (adoption rate)</i>	1.030	2.189	1.030	0	0	0	4.250	85%
<b>Oil Palm/ Legacy Farmers</b>	4.000	0	0	0	0	0	4.000	
<i>Adjusted (adoption rate)</i>	4.000	0	0	0	0	0	4.000	100%
<b>IVS Rice/ Legacy Farmers</b>	5.000	0	0	0	0	0	5.000	
<i>Adjusted (adoption rate)</i>	5.000	0	0	0	0	0	5.000	100%
<b>Trg. on access to potable water</b>	2.250	2.250	2.250	2.250	0	-	9.000	
<i>Adjusted (adoption rate)</i>	1.913	1.913	1.913	1.913	0	-	7.650	85%
<b>Roads con./rehab. Employment</b>	2.320	2.720	2.320	0	0	0	7.360	
<i>Adjusted (adoption rate)</i>	1.972	2.312	1.972	0	0	0	6.256	85%
<b>Vegetables</b>	100	350	350	100	50	50	1.000	
<i>Adjusted (adoption rate)</i>	85	298	298	85	43	43	850	85%
<b>Nr of Targeted Beneficiaries</b>							<b>42.985</b>	
<b>Adopting Beneficiaries</b>							<b>37.887</b>	

**Table E: Programme/project economic cash flow**

Costs included cover the project's base costs (as extracted from the COSTAB tables) with their physical contingencies but without taxes and price contingencies. Costs from Costab include all investment, operational, recurrent costs related to the activity and crop models (over 20 years for trees and 10 years for rice cultivation). The table below presents the net incremental benefit of each financial model, converted into shadow prices (table C) and multiplied by the number of beneficiaries (table D). Net incremental costs include all project costs while avoiding double counting. The analysis shows that the project has the capacity to generate an economic rate of return (ERR) of 32 per cent over a 20-year period, in addition to many benefits that could not be quantified. Thus, the actual ERR will likely be higher than the 32 per cent reported. The base case net present value of the project's net benefit stream, discounted at 16.5 per cent, is SLL 583.734 billion (US\$67,3million).

ECONOMIC ANALYSIS	NET INCREMENTAL BENEFITS								Net Incremental Costs	Cash Flow
	IVS Rice*	IVS Rice/double cropping*	Cocoa Gradual Replanting **	Cocoa New Planting**	Oil Palm New Plantation***	Vegetables	Roads	Total Net Inc. Benefits	Economic Investment + O&M Costs	Net Incremental benefits
	<b>PY1</b>	(7.891.129)	(1.652.260)	(676.528)	(2.214.488)	(2.945.162)	(125.536.796)	-	(140.916.362)	60.700.546
<b>PY2</b>	(24.953.082)	(4.352.785)	(2.988.081)	(8.096.034)	(10.702.367)	(68.986.306)	(31.951.097)	(152.029.752)	58.949.756	<b>(210.979.508)</b>
<b>PY3</b>	(15.005.609)	961.117	(4.837.950)	(8.126.491)	(9.152.970)	(27.237.611)	(24.548.568)	(87.948.082)	49.835.594	<b>(137.783.676)</b>
<b>PY4</b>	16.212.009	11.176.831	(3.067.169)	1.121.749	7.349.272	96.431.538	3.942.981	133.167.210	30.271.713	<b>102.895.496</b>
<b>PY5</b>	24.982.695	14.512.712	2.386.796	9.481.884	20.145.354	124.763.662	45.136.574	241.409.678	35.875.230	<b>205.534.447</b>
<b>PY6</b>	27.241.024	15.690.471	9.142.564	16.756.526	26.206.575	128.953.400	45.136.574	269.127.134	32.544.258	<b>236.582.877</b>
<b>PY7</b>	33.907.614	17.925.709	14.766.333	26.054.971	35.071.945	151.477.111	45.136.574	324.340.258	4.870.920	<b>319.469.338</b>
<b>PY8</b>	35.295.705	18.619.755	19.256.571	34.272.908	46.789.747	151.499.007	45.136.574	350.870.268	4.870.920	<b>345.999.348</b>
<b>PY9</b>	35.604.170	18.773.987	22.819.221	38.827.298	57.974.922	152.691.353	45.136.574	371.827.525	4.870.920	<b>366.956.606</b>
<b>PY10</b>	35.769.034	18.856.419	24.974.605	40.594.291	68.094.842	152.943.617	45.136.574	386.369.383	4.870.920	<b>381.498.463</b>
<b>PY11</b>	32.358.583	17.054.003	26.006.194	41.892.730	76.217.410	152.943.617	45.136.574	391.609.110	4.870.920	<b>386.738.191</b>
<b>PY12</b>	19.789.161	10.429.127	26.413.743	42.614.113	79.280.017	152.943.617	45.136.574	376.606.351	4.870.920	<b>371.735.431</b>
<b>PY13</b>	7.193.159	3.790.960	26.590.456	42.704.317	80.345.272	152.943.617	45.136.574	358.704.355	4.870.920	<b>353.833.435</b>
<b>PY14</b>	3.596.579	1.895.480	26.644.579	42.758.440	81.277.370	152.943.617	45.136.574	354.252.639	4.870.920	<b>349.381.719</b>
<b>PY15</b>	1.800.948	949.069	26.644.579	42.803.542	81.277.370	152.943.617	45.136.574	351.555.698	4.870.920	<b>346.684.779</b>
<b>PY16</b>			26.644.579	42.803.542	81.277.370	152.943.617	45.136.574	348.805.682	4.870.920	<b>343.934.762</b>
<b>PY17</b>			26.644.579	42.803.542	81.277.370	152.943.617	45.136.574	348.805.682	4.870.920	<b>343.934.762</b>
<b>PY18</b>			26.644.579	42.803.542	77.016.351	152.943.617	45.136.574	344.544.663	4.870.920	<b>339.673.743</b>
<b>PY19</b>			26.644.579	42.803.542	61.037.530	152.943.617	45.136.574	328.565.842	4.870.920	<b>323.694.922</b>
<b>PY20</b>			26.644.579	42.803.542	41.862.944	152.943.617	45.136.574	309.391.256	4.870.920	<b>304.520.336</b>
NPV@ 16,5% ('000 SLL)					<b>583.734.087,66</b>		* plus side rotational cropping of vegetables 0,15 ha			
NPV@ 16,5% ('000 USD)					<b>67.313,71</b>		** plus side rotational cropping of vegetables 0,15ha , plantain 0,30 ha and cassava 0,30 ha			
EIRR					<b>32%</b>		*** plus upland rice/1 ha			

### Table F: Sensitivity analysis

To test the robustness of the above results, a sensitivity analysis has been carried out. The outcomes are presented in table F below. The sensitivity analysis investigates the effect of fluctuations in project costs, benefits and delays in implementation on the NPV and EIRR. It shows the economic impacts that a decrease in project benefits of up to 20 per cent will have on the project's viability. Similarly, it shows how the economic viability of the project will be affected with an increase of up to 20 per cent in project costs and with one and/or two-year delay in project implementation. A sensitivity analysis shows that the EIRR drops to 30.5 per cent with a 20 per cent increase in project costs. a 10 per cent increase in costs yields a high EIRR of value, 31.5 per cent, and a delay of project aggregate benefits by one to two years still yields a high EIRR. Finally, the analysis shows that the economic viability of the project remains attractive by preserving positive NPV and EIRR in each case.

SENSITIVITY ANALYSIS (SA)					
		Δ%	Link with the risk matrix	IRR	NPV (SLL)
Base scenario				32,0%	583.734.087,66
Project benefits		-10%	Combination of risks affecting output prices, yields and adoption rates	31,5%	506.996.696,45
Project benefits		-20%		30,0%	430.259.305,25
Project benefits		-50%		25,3%	200.047.131,64
Project costs		10%	Increase of construction material prices	31,5%	565.370.105,22
Project costs		20%		30,5%	547.006.122,78
Project costs		50%		28,5%	491.914.175,47
1 year lag in ben.			Risks affecting adoption rates and low implementation capacity	29,6%	462.528.519,98
2 years lag in ben.				27,3%	357.713.370,66